

ARBRE

ARBUSTE

HERBACÉE

Pour être en santé, une rive a besoin des 3 strates!

Un répertoire et un moteur de recherche en ligne ont été conçus par la **Fédération interdisciplinaire en horticulture ornementale du Québec (FIHOQ)** afin de vous recommander les végétaux qui sont adaptés aux particularités locales de votre terrain (ensoleillement, humidité, type de sol, etc.).

Ces outils sont disponibles sur le site : www.fihoq.qc.ca.

**PROTÉGER LA
VÉGÉTATION
RIVERAINE
DÉJÀ EN PLACE**

Pour accomplir ses différents rôles, la rive doit comporter **trois strates de végétation**, soit la strate herbacée, la strate arbustive et la strate arborescente. Celles-ci doivent être composées d'**espèces indigènes**. Attention aux espèces exotiques et envahissantes !

En cas d'absence partielle ou totale des trois strates de végétation dans la rive, deux options s'offrent à vous : laisser la nature reprendre sa place progressivement ou reboiser en 3 étapes simples !

1. Planification

Réaliser un plan d'aménagement de la rive en considérant divers éléments, tels que les particularités spécifiques de la propriété riveraine, le type et le nombre de plants nécessaires ainsi que la localisation de l'accès à l'eau.

2. Plantation

Obtenir, si nécessaire, les autorisations requises pour reboiser la rive et suivre les bonnes techniques de plantation afin d'assurer la survie des plants.

3. Patience

Une fois le reboisement complété, c'est désormais la nature qui poursuit le travail au fil du temps. Veillez toutefois à la bonne croissance des plants!